

AGENT SÉCURITÉ AUTOROUTIÈRE

Fiche FAST n° **03-11-14** | (29/09/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : est chargé de la sécurité des usagers et de la surveillance des voies de circulation.

- Conduit un fourgon utilitaire VL transportant le matériel de signalisation.
- Patrouille seul ou en équipe, en liaison radio avec le P.C sur une zone géographique définie.
- Intervient en cas d'incident, panne de véhicule ou accident : effectue la signalisation et le balisage d'urgence ; fait appel aux secours, à la gendarmerie et à la dépanneuse ; enlève les obstacles sur la chaussée – objets issus de véhicules, dépouilles animales – ; repère les glissières de sécurité endommagées et les marque à l'aide d'une bombe de peinture.
- Pose et dépose la signalisation (cônes + panneaux routiers pesant jusqu'à 35 kg) lors de travaux avec emprise sur voie circulée.
- Affiche les panneaux à messages variables (PMV) à bord du véhicule d'intervention pour signaler les chantiers mobiles, les bouchons, les ralentissements routiers et les accidents (véhicule stationné plusieurs centaines de mètres en amont, sur la bande d'arrêt d'urgence (BAU)).
- Manœuvre le véhicule d'intervention sur la bande d'arrêt d'urgence (manœuvres de recul dangereuses).

Exigences

- Acuité auditive adaptée/Poste : Acuité auditive adaptée au poste (audition dans le bruit)
- Attention/ Vigilance : Attention, vigilance : importance du trafic autoroutier
- Capacité Réflexion /Analyse
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : VL
- Contrainte Temps Intervention : Contrainte de temps d'intervention : pour sécuriser les lieux d'un accident, dégager la voie d'un encombrant perdu par un véhicule pour éviter un accident
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail :travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : astreinte, 2X8h
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid)
- Mobilité physique : moyenne

- Multiplicité Lieux Travail
- Temps réaction adapté
- Travail en Equipe : Travail en équipe : selon les concessionnaires autoroutiers peuvent travailler à deux
- Travail Proximité Voies Circulées
- Travail seul : selon les concessionnaires autoroutiers peut travailler seul
- Vision adaptée au poste : champ visuel, vision nocturne, vision crépusculaire, pénombre, vision éblouissement, vision de loin, vision de près, appréciation des distances

Accident du travail

- Port manuel de charge : Port manuel charge : panneau routier, cône
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute plain-pied : surface glissante, dénivellation, talus
- Contact avec animal/rongeur/insecte : morsure, piquûre et souillure par déjection animale
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier : mission
- Renversement par engin/véhicule : voie circulée
- Projection particulaire : poussière
- Violence physique: agression par usager : Violence physique : contact avec les usagers

Nuisances

- Hypersollicitation des membres
- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charges - Voir la fiche
- Gaz combustion/échappement : en tunnel : CO, NO2

Maladies professionnelles

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57]
"Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

MANUTENTION, POSTURE, SECURITE, SIGNALISATION, SURVEILLANCE, VEHICULE